

ETAPE 3 : L'ILE-DE-FRANCE, UN TERRITOIRE AMENAGE

Documents :

- graphiques : le budget de la région Ile-de-France
- texte : « L'Agenda 21 de la région Ile-de-France »
- texte : « L'action de la région pour l'éducation »
- texte : « Grand Paris contre Arc Express »
- texte : « L'Ile-de-France : des partenariats européens »
- carte : le schéma directeur de la région Ile-de-France (document vidéo-projeté)

Questions :

- 1 – Dans quels domaines la région Ile-de-France intervient-elle ? Cela correspond-t-il à ses compétences ?
- 2 – Quelles semblent être les priorités de la région Ile-de-France en termes d'aménagement du territoire ?
- 3 – Montrez que l'aménagement de l'Ile-de-France est un enjeu fort et disputé.
- 4 – Montrez la volonté de la région Ile-de-France de renforcer ses partenariats en Europe.

L'Agenda 21 de la région Ile-de-France

Par ses objectifs, son périmètre et les modalités de sa mise en œuvre, l'Agenda 21 Ile-de-France se démarque des autres Agendas 21 régionaux. (...)

L'Agenda 21 comporte un programme d'actions Régions exemplaire, articulé autour de six chantiers stratégiques, un plan d'action 2010 regroupant 35 actions (le référentiel Eco-région), un dispositif d'évaluation en continu et des indicateurs, ainsi qu'un programme de sensibilisation et de formation. Il prend en compte l'impact des politiques sur le territoire régional et s'articule notamment avec le SDRIF¹, le plan Climat et le plan Carbone, qui résultera du bilan carbone patrimoine et services. L'Agenda 21 constitue enfin un support pour une traduction concrète de la vision politique de la région en matière de conversion écologique et sociale du territoire francilien. C'est la compatibilité de chaque intervention et politique régionale avec l'Agenda 21 qui est recherchée, ainsi que l'exemplarité des pratiques.

site de la région Ile-de-France, www.iledefrance.fr

L'action de la région pour l'éducation

Le 27 juin 2007, l'Assemblée régionale a adopté un nouveau schéma des formations : le schéma régional de la formation, initiale et continue, tous au long de la vie, 2007 / 2013. (...) Le programme prévoit la création de 18 600 nouvelles places d'enseignement et de 2 500 places d'internat. Cette sixième tranche d'investissement depuis 1996 doit permettre d'anticiper la vague démographique issue de la reprise du nombre de naissances depuis l'année 2000, qui fera sentir ses effets dans les lycées vers 2015. (...)

La priorité régionale est d'apporter à chacun les outils nécessaires pour qu'il puisse assumer pleinement le choix de sa propre formation en favorisant l'égalité des chances filles / garçons. (...) C'est pourquoi la région continue à développer l'éducation à l'orientation en direction de tous les publics, qu'il s'agisse des collégiens, des lycéens, des étudiants ou des apprentis. (...)

Parallèlement à cette politique ouverte à l'ensemble des lycées, la région a renforcé son action en direction de ceux pour qui parvenir à la réussite est le plus difficile.

« L'action de la région », <http://lycees.iledefrance.fr>, décembre 2010



¹ SDRIF : Schéma Directeur de la Région Ile-de-France

Grand Paris contre Arc Express

En 2010, deux projets d'infrastructure de transports censés améliorer la desserte de la région Ile-de-France s'affrontent. Finalement, en 2011, un compromis sera trouvé entre l'Etat et la région pour un tracté commun.

A ma gauche, le projet de métro automatique autour de Paris proposé par la région Ile-de-France de Jean-Paul Huchon et le STIF². A ma droite, le réseau de transport public du Grand Paris imaginé par l'équipe de Christian Blanc, désormais piloté par André Santini³ et soutenu par le président de la République. Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011, deux débats publics sont organisés en parallèle pour recueillir votre avis sur la pertinence de chaque projet ainsi que le tracé à choisir. C'est la plus grande consultation publique jamais menée en France : 21 réunions de présentation pour le projet « Arc Express », 53 pour le réseau Grand Paris. Les réunions de lancement (30 septembre 2010) et de clôture (31 janvier 2011) sont communes aux deux projets et permettent aux spectateurs d'assister à la confrontation des visions de chacun, les représentants de la région, du STIF et de la société du Grand Paris étant présents à la tribune.

A. Michaud, M. Olivier,
www.urbamedia.com, 21 octobre 2010

L'Ile-de-France : des partenariats européens

La région réalise des projets et multiplie les échanges avec ses collectivités territoriales partenaires.

Des accords de coopération avec les collectivités

La région Ile-de-France est liée par des accords de coopération à la ville de Budapest en Hongrie (signé en 1994), la région de la Mazovie en Pologne (2000), la région Bruxelles capitale (2002) en Belgique et la Land de Brandebourg en Allemagne (2003).

Depuis 2006, les relations ont été renforcées avec le Brandebourg et la Mazovie par la signature d'un accord tripartite, baptisé *triangle de Weimar*, qui ouvre des perspectives autour de la protection de l'environnement, de l'économie, de la culture et de l'échange de jeunes. Ce programme, cofinancé par le ministère français des Affaires étrangères et européennes, entend intensifier la coopération sur des bases concrètes.

Par exemple, le festival de *Genshagen en fête*, qui valorise les cultures populaires des trois régions, incarne la dimension culturelle de l'accord trilatéral. Le *Forum des jeunes franciliens, mazoviens et brandebourgeois* favorise un apprentissage concret de l'Europe des régions par les jeunes citoyens. La partie environnementale de la coopération concerne la gestion des déchets. Dans le domaine économique, un travail sur les zones aéroportuaires est engagé. Aux visites d'experts dans le domaine de l'environnement s'ajoute une collaboration administrative dans celui de l'éducation spécialisée.

Des échanges avec les grandes régions européennes

La région met en place des partenariats privilégiés avec d'autres collectivités territoriales européennes qui partagent les mêmes problématiques ou qui ont un poids comparable dans l'Union Européenne.

Elle renforce les contacts avec la Rhénanie du nord / Westphalie en Allemagne, autour de la coopération économique et la recherche, avec l'ambition de transformer ce partenariat en accord de coopération.

A noter, les échanges avec le Grand Londres, notamment autour d'une action sur les plans de déplacement des entreprises, le Randstad aux Pays-Bas, pour le développement durable. Enfin Helsinki en Finlande et en Lombardie dans le domaine de l'éducation.

A Stockholm et Copenhague, Berlin, la Catalogne et Madrid, ce sont l'environnement, l'emploi et l'innovation qui sont privilégiés.

www.iledefrance.fr

² STIF : Syndicat des Transports d'Ile-de-France

³ Christian Blanc a été secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale entre mars 2008 et juillet 2010. André Santini est le président du conseil de surveillance de la « société du Grand Paris ».

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France

